

# Charles de Gaulle, les gaullistes et la guerre d'Algérie 1958-62

## **Partie A : Le rôle de Charles de Gaulle**

*Le mystère de Gaulle*<sup>[1]</sup>, c'est ainsi que s'intitule l'ouvrage de Benjamin Stora publié en 2009 sur le rôle joué par Charles de Gaulle lors de la guerre d'Algérie. La geste gaullienne est parcourue par le mystère. Elle l'est de l'appel du 18 juin 1940 où un homme seul prétend parler au nom de la France à ce 29 mai 1968 où le Président de la République disparaît, le temps d'une journée, à Baden-Baden en Allemagne. De tous les mystères, celui qui enveloppe la guerre d'Algérie est à la fois le plus long puisqu'il s'étend sur une période de 4 ans, et le plus vif dans la mémoire collective autant en France qu'en Algérie. La question des motivations de Charles de Gaulle pour mettre fin à la guerre d'Algérie pose de nombreuses difficultés aux historiens. En effet, la politique algérienne de Charles de Gaulle s'avère une succession, quelquefois à dessein, de malentendus, d'ambiguïtés et de déclarations contradictoires. Au bout du compte, c'est le pragmatisme qui l'a emporté. L'écrivain et historien Maurice Druon résumant la pensée du Général par : « De Gaulle a fait autant qu'il se pouvait, et nul n'a fait plus que lui »<sup>[2]</sup>. Comment Charles de Gaulle a-t-il soldé le problème algérien et pourquoi a-t-il agi ainsi ?

### **I\_ Le retour au pouvoir à ses conditions**

En mai 1958, la IV<sup>e</sup> République vacille. En proie à une crise financière, elle ne parvient pas à trouver une solution pour mettre un terme aux événements débutés en Algérie. Ses faiblesses structurelles n'ayant pas permis un règlement satisfaisant de la situation indochinoise. Mais l'Algérie est différente, comme en témoigne ce propos de François Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur « l'Algérie c'est la France »<sup>[3]</sup>. Au fur et à mesure, l'armée qui a toujours possédé une certaine autonomie dans cette colonie peuplée de près d'un million d'Européens, dispose de pouvoirs excessifs pour certains. En ce jour du 13 mai 1958, la colère refoulée des pieds-noirs rencontre des militaires prêts à fermer les yeux et à accompagner la vague. Le gouvernement général de Robert Lacoste est pris d'assaut. Dans les jours suivants, la situation devient inextricable. Tel Cincinnatus, on en appelle à Charles de Gaulle pour sauver une France menacée par la guerre civile. Conforme à ses convictions, le Général n'entend revenir au pouvoir qu'à ses conditions. Cela signifie que son retour au pouvoir ne serait pas un gouvernement de plus mais « un nouvel univers »<sup>[4]</sup>. Contrairement à ses prédécesseurs, la guerre d'Algérie reste une urgence mais n'est plus la priorité. Pour résoudre la crise algérienne, il entend doter la France des institutions qui lui permettraient de rétablir l'autorité de l'Etat et de retrouver son rang. En raison de la tournure dramatique des événements, beaucoup ont intérêt à ce que Charles de Gaulle revienne au pouvoir. Que ce soient les parlementaires, l'armée, les pieds-noirs, les acteurs économiques ou bien les Américains<sup>[5]</sup>. D'un côté, la crise et la rédaction d'une nouvelle constitution lui offre la possibilité de légiférer par ordonnances. De l'autre, Charles de Gaulle doit transiger avec les forces en présence. Dans son gouvernement de coalition, au milieu de ses fidèles, sont nommés le libéral-conservateur Antoine Pinay, le socialiste Guy Mollet ou encore le démocrate-chrétien Pierre Pflimlin. Charles de Gaulle comprend l'ampleur de la tâche qui l'attend : redresser les institutions, les finances et la situation militaire en Algérie. Comme il le fait savoir à Edgar Faure : « L'erreur la plus commune, par tous les hommes d'Etat, c'est de croire dur comme fer qu'il existe à chaque moment une solution à chaque problème. Il y a pendant certaines périodes des problèmes qui n'ont pas de solution. ». Comme le souligne Michèle Cointet, « en 1958, de Gaulle veut raisonner, quelles que soient ses préférences, à la fois sur l'Algérie française et sur l'indépendance »<sup>[6]</sup>. Il met en place le plan Challe sur le champ militaire, complétée par le plan de Constantine, au niveau socio-économique. Il vise à développer l'Algérie pour pouvoir rassurer une communauté internationale qui fait peser une forte pression sur la France. Selon Michel Debré, le conflit

« provoque chez nos meilleurs partenaires le réveil de leurs plus mauvais instincts à notre égard »<sup>[1]</sup>.

## II\_ Le tournant de l'autodétermination

Le plan Challe lancé en janvier 1959 porte ses fruits. Le FLN est mis en échec sur le plan militaire. Cela renforce encore l'autorité de l'armée et la légitimité de Charles de Gaulle. Celui-ci, ainsi que Michel Debré déplorent les excès de la répression en Algérie. Le délégué général en Algérie Paul Delouvrier est chargé d'y remédier<sup>[2]</sup>. Sur le plan financier la situation s'améliore. Sur le volet politique, le référendum du 28 septembre 1958 est un triomphe. La France dispose désormais d'institutions taillées à sa mesure. Depuis la Seconde Guerre mondiale, il a fait savoir à certains de ses interlocuteurs que l'Algérie, c'est « le vent de l'histoire »<sup>[3]</sup>, finirait tôt ou tard indépendante. En 1958, il préfère rester dans le mystère mais en 1959, la situation devient claire. Il veut mettre en place une politique aussi modernisatrice qu'ambitieuse pour la France. La guerre et son statu quo, l'en empêchent. Le Général conclut à l'impossibilité d'assimiler les masses algériennes, combinées à l'isolement diplomatique qui doivent conduire à trouver une issue aussi nécessaire qu'imparfaite. Pour Jean Lacouture, Charles de Gaulle prend sa décision à l'été 1959 et selon le mot de Benjamin Stora, c'est le « tournant majeur de la guerre d'Algérie »<sup>[4]</sup>. Charles de Gaulle par son allocution télévisuelle du 16 septembre 1959 en vient à la conclusion que cette guerre « ne pourrait se terminer dignement et selon les principes démocratiques et libéraux de la France que par le recours au référendum et l'application du principe d'autodétermination »<sup>[5]</sup>. Il souhaite proposer une fois la situation pacifiée trois solutions aux Algériens. En premier lieu, il y a la sécession qu'il juge « épouvantable », ensuite vient la francisation qu'il juge illusoire et enfin l'association, qui a sa préférence, c'est-à-dire, la constitution d'une Algérie gouvernée par les Algériens, mais « en union étroite » avec la France. Cette initiative désarçonne le FLN autant qu'elle fait taire la communauté internationale. C'est une déflagration. Aussitôt, un courant dissident émerge au sein des troupes gaullistes. La méfiance à son égard enfle dans les milieux pro-Algérie française.

## III\_ Faire face aux obstacles intérieurs

En janvier 1960, Michel Debré est inquiet, les contacts entre activistes et militaires s'intensifient<sup>[6]</sup>. Le général Massu, véritable héros local, sort de sa réserve dans un journal allemand. Il dément par la suite avoir prononcé les propos que celui-ci lui prête : « De Gaulle était le seul homme à notre disposition. Peut-être l'armée a-t-elle fait une erreur ». Il est immédiatement rapatrié en métropole. Alger s'embrase, commence alors la semaine des barricades. Charles de Gaulle lutte dorénavant sur deux fronts. Son pouvoir est secoué. Il s'adresse aux Français en tenue militaire dans un discours lapidaire et dramatique. L'ordre revient et il profite de la crise pour renforcer son autorité. Le dissident Jacques Soustelle est mis à la porte du gouvernement. La guerre se poursuit, Charles de Gaulle est toujours pressé par le temps. Alors qu'au 29 janvier 1960, lors de la semaine des barricades, Charles de Gaulle recherche encore la solution « la plus française »<sup>[7]</sup> ; le 14 juin, il affirme qu'il « est tout à fait naturel qu'on ressente la nostalgie de ce qui était l'Empire, tout comme on peut regretter la douceur des lampes à huile, la splendeur de la marine à voile, le charme du temps des équipages. Mais, quoi ? Il n'y a pas de politique qui vaille en dehors des réalités. »<sup>[8]</sup>. La solution de l'association commence à s'éloigner malgré les efforts de Michel Debré. Le Premier Ministre songe un temps à claquer la porte mais la fidélité au général de ce partisan de l'Algérie française l'emporte finalement. Un palier est définitivement franchi lorsque Charles de Gaulle enterre la solution de l'association à la télévision le 4 novembre 1960<sup>[9]</sup>. Il évoque une deuxième fois « Algérie algérienne », laquelle « existera un jour ». La colère des milieux pro-Algérie française se transforme alors en haine. Le référendum du 8 janvier 1961 sur sa politique d'autodétermination algérienne est un succès. Encouragé par la réponse favorable du GPRA à sa nouvelle offre de négociation le 16 janvier, il croit pouvoir enfin « conduire le mouvement » et envisager « d'un cœur tranquille », dès

le printemps, la constitution d'un « État algérien associé »<sup>[161]</sup>. En conférence de presse, le 11 avril 1961, il affirme que l'Algérie coûte plus qu'elle ne rapporte et que « la décolonisation est notre intérêt et par conséquent notre politique »<sup>[162]</sup>. Dix jours plus tard, son pouvoir est de nouveau ébranlé. Une tentative de coup d'État militaire se produit à Alger et menace Paris. Charles de Gaulle enclenche l'article 16 de la constitution spécialement intégrée aux institutions pour leur permettre de faire face aux situations périlleuses. Là encore, de Gaulle s'exprime face aux Français à la télévision et pourfend la « tentative de pronunciamiento militaire » menée « par un quarteron de généraux en retraite »<sup>[163]</sup>. En effet, la condition de son retour aux affaires en mai 1958 a créé un précédent en convainquant les militaires qu'il était possible de faire plier Paris. Néanmoins, trois ans s'étaient écoulés et la situation politique avait bien changé. La situation financière est assainie, les institutions sont solidement ancrées, les Français sont las de la guerre. C'est un échec pour les putschistes. Charles de Gaulle se veut ferme dans la répression. Georges Pompidou doit mettre sa démission dans la balance pour que le Président de la République accepte de gracier le général Jouhaud à l'été 1962.

#### **IV\_ En finir avec cette guerre**

En parallèle, Charles de Gaulle avance ses pions sur le terrain diplomatique dès juin 1958. Il espère ou croit probablement que son prestige personnel lui permettra d'arriver à la conclusion d'un cessez-le-feu. Ainsi, le 12 juin, dès le retour de son premier voyage en Algérie, il reçoit Abderrahmane Farès, le dernier président de l'Assemblée algérienne. Depuis deux ans, il adjure la France de négocier avec le FLN. Il lui est proposé d'entrer dans le gouvernement, avec un poste de ministre d'État. Il devrait rechercher une solution négociée avec le FLN selon des conditions précisées par Charles de Gaulle : abrogation des mesures d'exception en Algérie, libération de tous les internés et détenus politiques, création à Alger d'un exécutif provisoire qui se substituerait à la délégation générale et aurait pour tâche la préparation et le contrôle des élections. Il semble bien que, dès cet entretien, Charles de Gaulle ait parlé du droit de l'Algérie à l'autodétermination puisque Ferhat Abbas le mentionne dans une lettre qu'il adresse trois mois plus tard à Abderrahmane Farès<sup>[164]</sup>. Il refuse néanmoins la proposition. Le FLN écarte toute tentative de dialogue en dehors d'un territoire neutre. Charles de Gaulle lance le 28 octobre 1958 la « paix des braves ». Il souhaite faire porter la responsabilité de la poursuite des combats sur le FLN mais ne se fait pas d'illusions sur la fin de la guerre : « il est trop tard pour conduire l'évolution comme j'y avais pensé, il est impossible à la fois de gagner la guerre et de l'arrêter. »<sup>[165]</sup>. Les premières tractations diplomatiques commencent le 10 mars 1960 avec l'affaire de la Wilaya IV. Le 10 juin, le colonel Si Salah rencontre secrètement le président de la République à l'Élysée mais l'histoire en reste là. Au départ, Charles de Gaulle dresse des conditions non négociables telles que la pacification comme préalable ou le maintien du Sahara et de son potentiel pétrolier dans le giron français. Les négociations patinent, celles menées sur la question d'un cessez-le-feu à Melun en juin 1960 sont un échec. En juillet 1961, elles reprennent pour quelques jours à Evian qui se situe à proximité immédiate de la frontière suisse. En cette même année 1961, le jeune haut fonctionnaire Alain Peyrefitte est missionné pour réfléchir sur un partage de l'Algérie dans son libellé *Faut-il partager l'Algérie ?*<sup>[166]</sup> Charles de Gaulle réfute les solutions proposées. Il ne veut pas d'un Israël français avec des pieds-noirs encerclés et une France constamment en proie aux ressentiments de la communauté internationale. Charles de Gaulle s'impatiente, il veut que l'armée se concentre sur l'arme nucléaire encore en développement. En conséquence, il recule sur la question du Sahara en septembre 1961<sup>[167]</sup>. La France se contente de l'accès privilégié de ses entreprises au pétrole qu'elle a découvert. La question de la future minorité pieds-noirs et des harkis est au cœur du processus diplomatique. Elle s'articule avec la volonté des négociateurs français d'entamer une politique de coopération, après une indépendance devenue certaine. Un terrain d'entente est trouvé avec le FLN pour des garanties accordées mais le négociateur en chef Louis Joxe autant que Charles de Gaulle font preuve de naïveté. Le FLN ne respectera pas sa parole. Finalement, un accord est trouvé à Evian le 18 mars

1962. Le cessez-le-feu s'applique à compter du lendemain, la transition se met en place et un référendum est prévu de part et d'autre de la Méditerranée. Le FLN défait militairement accède politiquement à l'essentiel des mesures promues lors de la déclaration du 1<sup>er</sup> novembre 1954. L'Algérie naît officiellement début juillet 1962. Le transfert en France métropolitaine des rapatriés se fait dans le chaos, le désespoir et les effusions de sang. Les accords d'Évian se révèlent un échec mais Charles de Gaulle a permis au pays de sortir du borbier algérien qui freinait depuis trop longtemps la politique de grandeur qu'il voulait insuffler à la France. Dans ses *Mémoires d'Espoir*<sup>[21]</sup>, il parle de la fin d'un conflit qui avait trop duré avec ces mots : « Il me faut surmonter le déchirement qui m'étreint tandis que je mets délibérément fin à une domination coloniale jadis glorieuse, mais qui sera désormais ruineuse. »

## En conclusion

Charles de Gaulle a réussi ce pourquoi il a été appelé au pouvoir en mai 1958. Comme le rappelle Arnaud Teyssier, le caractère providentiel de ce retour et le temps écoulé ne doivent pas faire oublier qu'il aurait pu aussi bien échouer car la situation était critique. Il est parvenu à la retourner à son avantage en réformant les institutions. La Ve République lui a permis de faire sortir la France de ce « roncier indémêlable » selon le mot de Michel Winock<sup>[21]</sup>. Pour ce faire, Charles de Gaulle a fait preuve d'un pragmatisme que d'aucuns lui reprocheront par la suite. Ses doutes sur la possibilité d'une Algérie française se sont amplifiés à mesure que la guerre traînait en longueur. Au départ, ses possibilités étant limitées, il reste volontairement dans le flou car la crise l'empêche d'entrevoir la solution tout de suite. Dans cette complexité, il est sommé d'agir en fonction des contingences, par approximations successives. Comme le souligne Benjamin Stora : « s'il tenait fermement la barre, sans doute a-t-il aussi fait varier le cap au gré des périodes de fortes tempêtes et des moments de calme relatif. De Gaulle voulait sortir de l'engrenage colonial pour garantir au mieux les intérêts de la France et préserver son influence dans le monde. Mais il a dû composer, comme tout homme politique, avec le réel. »<sup>[22]</sup>

1. Benjamin STORA, *Le mystère de Gaulle : Son choix pour l'Algérie*, Paris, Robert Laffont, 2009. [↑](#)
2. Maurice DRUON, « Réponse au discours de réception de Fernand Braudel », 30 mai 1985, consultable en ligne : <https://www.academie-francaise.fr/reponse-au-discours-de-reception-de-fernand-braudel> [↑](#)
3. François MITTERRAND, « Allocution de François Mitterrand sur la Toussaint sanglante », 7 novembre 1954, consultable en ligne : <https://fresques.ina.fr/mitterrand/fiche-media/Mitter00086/allocution-de-francois-mitterrand-sur-la-toussaint-sanglante.html> [↑](#)
4. Julian JACKSON, *De Gaulle : Une certaine idée de la France*, Paris, Seuil, 2019. [↑](#)
5. Vincent NOUZILLE, *Les dossiers de la CIA sur la France 1958-1981 : Dans le secret des présidents*, Paris, Fayard, 2<sup>e</sup> édition, 2010. [↑](#)
6. Michèle COINTET, *De Gaulle et l'Algérie française : 1958-1962*, Paris, Perrin, 1996. [↑](#)
7. Michel DEBRÉ, *Gouverner ; mémoires Tome 3 ; 1958-1962*, Paris, Albin Michel, 1988. [↑](#)
8. Michèle COINTET, *De Gaulle et l'Algérie française : 1958-1962*, Paris, Perrin, 1996. [↑](#)
9. Charles DE GAULLE, « Conférence de presse du 10 novembre 1959 », consultable en ligne : <https://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaulle00044/conference-de-presse-du-10-novembre-1959.html> [↑](#)
10. Benjamin STORA, *Le mystère de Gaulle : Son choix pour l'Algérie*, Paris, Robert Laffont, 2009. [↑](#)
11. Charles DE GAULLE, « Allocution du général de Gaulle du 16 septembre 1959 en faveur de l'autodétermination », consultable en ligne :

- <https://fresques.ina.fr/independances/fiche-media/Indepe00232/allocution-du-general-de-gaulle-du-16-septembre-1959-en-faveur-de-l-autodetermination.html> ↑
12. Michèle COINTET, *De Gaulle et l'Algérie française : 1958-1962*, Paris, Perrin, 1996. ↑
  13. Georgette ELGEY, « De Gaulle face au problème algérien », dans *De Gaulle et l'Algérie. 1943-1969*, Maurice Vaisse (dir.), Paris, Armand Colin, 2012. ↑
  14. Charles DE GAULLE, « Discours du 14 juin 1960 », consultable en ligne : <https://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaulle00060/discours-du-14-juin-1960.html> ↑
  15. Charles DE GAULLE, « Allocution du 4 novembre 1960 », consultable en ligne : <https://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaulle00216/allocution-du-4-novembre-1960.html> ↑
  16. Georgette ELGEY, « De Gaulle face au problème algérien », dans *De Gaulle et l'Algérie. 1943-1969*, Maurice Vaisse (dir.), Paris, Armand Colin, 2012. ↑
  17. Charles DE GAULLE, « Conférence de presse du 11 avril 1961 », consultable en ligne : <https://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaulle00218/conference-de-presse-du-11-avril-1961.html> ↑
  18. Charles DE GAULLE, « Discours du 23 avril 1961 », consultable en ligne : <https://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaulle00071/discours-du-23-avril-1961.html> ↑
  19. Georgette ELGEY, « De Gaulle face au problème algérien », dans *De Gaulle et l'Algérie. 1943-1969*, Maurice Vaisse (dir.), Paris, Armand Colin, 2012. ↑
  20. Georgette ELGEY, « De Gaulle face au problème algérien », dans *De Gaulle et l'Algérie. 1943-1969*, Maurice Vaisse (dir.), Paris, Armand Colin, 2012. ↑
  21. Alain PEYREFITTE, *Faut-il partager l'Algérie ?*, Paris, Plon, 1962. ↑
  22. Charles de Gaulle, « Conférence de presse du 5 septembre 1961 », consultable en ligne : <https://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaulle00380/conference-de-presse-du-5-septembre-1961.html> ↑
  23. Charles DE GAULLE, *Mémoires d'espoir*, Paris, Plon, 1970. ↑
  24. Michel WINOCK, *L'agonie de la IVe République : 13 mai 1958*, Gallimard, 2006. ↑
  25. Benjamin STORA, *Le mystère de Gaulle : Son choix pour l'Algérie*, Paris, Robert Laffont, 2009. ↑